

grâce par l'intercession de la bonne Sainte Anne, ma patronne ; et daignez, ô mon Dieu, exaucer ma prière. Ainsi soit-il.

Prières pour la Neuvaine. Voir page 29.

TROISIEME JOUR.

Nom donné à la Ste Vierge et Purification de Sainte Anne.

Il était d'usage chez le peuple Juif que, quatorze jours après la naissance d'une fille, on lui donnât un nom que les parents désignaient ordinairement eux-mêmes; et selon l'ancienne loi, soixante-six jours après, la mère se présentait au Temple pour la cérémonie de la purification, elle offrait à Dieu son enfant, et, s'il était son premier-né, elle le rachetait par un agneau ou deux colombes.

Sainte Anne, fidèle observatrice des usages religieux de son peuple et de la loi de Dieu, fit donner à sa fille le nom que l'Ange Gabriel lui avait désigné, de la part du Seigneur, lorsqu'il vint lui annoncer qu'elle donnerait au monde une fille qui serait la Mère du Messie, et ce nom était celui de Marie, nom puissant dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, nom qui, dans les siècles des siècles, devait être associé à celui de Jésus pour être invoqué et glorifié.

Quatre-vingts jours après la naissance de Marie, Sainte Anne se rendit au Temple pour la cérémonie de la purification, portant dans ses bras sa fille bien-aimée. Chargée de ce précieux fardeau, elle se présenta à la porte